

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.  
GENERALE  
A/36/507  
S/14691 ✓  
15 septembre 1981  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-sixième session  
Point 33 de l'ordre du jour provisoire\*  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

UN LIBRARY

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-sixième année

SEP 18 1981

UN/DA COLLECTION

Lettre datée du 14 septembre 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur un certain nombre de tentatives faites à nouveau ces dernières semaines à l'Organisation des Nations Unies pour évoquer le conflit israélo-arabe dans diverses discussions et débats qui n'ont rien à voir avec lui de près ou de loin.

Parmi les plus récents exemples de ce type de distorsion et de manipulation politique flagrantes de certains sujets qui sont actuellement examinés par divers organes de l'Organisation des Nations Unies, on peut citer la déclaration faite, le 31 août 1981, par l'observateur permanent de la Ligue des Etats arabes à la 2299ème séance du Conseil de sécurité, ainsi que les déclarations faites par ce dernier et par les représentants de la République arabe syrienne, de la Jordanie, de l'Iraq, du Koweït et de Bahreïn lors de la huitième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale.

Il est notoirement connu que les Etats arabes et leurs propagandistes sont en proie à une obsession concernant Israël et qu'ils ne manquent aucune occasion de l'évoquer lors de l'examen de questions totalement étrangères et hors de propos. Sans se soucier le moins du monde du sujet qui se trouve être à l'examen, ils cherchent invariablement à exploiter les organes des Nations Unies et les questions inscrites à leur ordre du jour dans leur propre intérêt étroit et partisan.

Derrière les tentatives qui sont faites pour introduire le nom d'Israël dans chaque discussion possible, même si celle-ci n'a aucun rapport avec le conflit israélo-arabe, se trouve le refus pervers des Etats arabes de se rendre à l'évidence que l'Etat d'Israël existe et a le droit d'exister. Parallèlement, ces tentatives montrent également que les propagandistes arabes ne sont pas sensibilisés aux autres problèmes auxquels a à faire face la communauté internationale.

Le fait de calomnier Israël et de se complaire dans des déclarations irrationnelles et hors de propos ne saurait contribuer au règlement d'un problème international quel qu'il soit, y compris le conflit israélo-arabe, et ne vise pas à le faire.

\* A/36/150.

A/36/507  
S/14691  
Français  
Page 2

Ce comportement doit donc être considéré comme une nouvelle manifestation de l'obsession que ressentent les Etats et les propagandistes arabes à l'égard d'Israël depuis plusieurs décennies et qui a engendré tant de souffrances et de détresses parmi les peuples du Moyen-Orient.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

-----